

MESURES DE PROTECTION DES MILITAIRES, DES FAMILLES ET DES CASERNES

LANCÉES DEPUIS JUIN 2016



FAMILLES

Mesure effective en 2016 :

- Diffusion d'un guide vigilance familles

Mesure prévue en 2017 :

- Développement d'une application d'alerte Smartphone pour les personnels et leurs familles

CASERNES LOGEMENTS

Mesures effectives en 2016 :

- Plan d'urgence de 1,04 M€ ayant permis la réalisation d'opérations de sécurisation sur 205 emprises
- Possibilité d'installer des caméras de vidéoprotection sous DFUE

Mesures prévues en 2017 :

- Fusion de tous les textes relatifs à la sécurité des casernes dans un document unique
- 10 M€ de travaux consacrés à la sécurité des casernes sur l'année
 - Élaboration d'un cahier de spécifications «sûreté» systématiquement joint aux programmes de constructions nouvelles



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

Livraisons effectives en 2016 :

- 10 800 packs balistiques lourds (GPB et casques avec protection CI IV)
- 35 000 GPB individuels
- 20 véhicules blindés
- 6 868 véhicules équipés de géolocalisation
- 6 385 bulles tactiques Rubis déployées

Livraisons prévues en 2017 :

- 3 500 packs balistiques lourds
- 41 000 GPB individuels
- 4 véhicules blindés
- 800 bulles tactiques Rubis
- 2 500 dispositifs de géolocalisation
- 3 600 tenues non-feu
- 8 300 kits incendie pour véhicules (extincteur + couverture)



DOCTRINE D'EMPLOI

Mesures effectives en 2016 :

- Préconisations adressées aux commandants de régions et de groupements, afin d'éviter qu'un militaire se retrouve seul à accueillir du public dans les locaux de service (en autorisant des fermetures ponctuelles d'unités)
- Enregistrement possible sur SIPP des personnels isolés hors caserne
- Renforcement du niveau de protection des casernes (surveillance et intervention)
- Consignes en matière de sécurité des militaires en tenue sur la voie publique

Mesures prévues en 2017 :

- Directives sur le traitement des drones détectés dans un dispositif GN
- Revue capacitaire du matériel de protection NRBC
- Nouvelles dispositions en matière d'interception de véhicules en mouvement

ANONYMAT

Mesures effectives en 2016 :

- Anonymisation possible des procédures « état d'urgence » (perquisitions et assignations) avec usage du RIO
- Anonymisation par défaut de tous les mails organiques envoyés à des tiers extérieurs
- Diffusion d'un guide actualisé sur le bon usage des réseaux sociaux

Mesures prévues en 2017 :

- Anonymisation de certaines procédures judiciaires
- Consolidation du cadre légal encadrant les traitements de données relatifs aux militaires (en lien avec MINDEF)

ARMEMENT

Mesures effectives en 2016 :

- Autorisation de port d'arme hors service pour les OG et les SOG (18 600 délivrées à ce stade)
- Augmentation de la dotation individuelle de service courant de 25 à 30 cartouches 9mm
- Dotation d'entraînement de 60 cartouches 9mm /an/militaire
- Accès facilité aux stands de tir de la police nationale pour l'entraînement des gendarmes
- Livraison de nouveaux armements plus performants : 100 HK G36 et 800 HK UMP avec visée *aimpoint*

Mesures prévues en 2017 :

- Dotation d'une arme individuelle pour l'ensemble de la carrière (OG et SOG)
- Possibilité d'acheter un holster à port discret sur *Paul Boyé Vente Directe*
- Développement de nouveaux dispositifs de sécurité/stockage
- Possibilité de tirer hors service avec son arme de dotation dans des stands FFT (avec licence sportive)
- 1 500 HK UMP *Aimpoint*



 : liens vers documents utiles